

Le Pôle Qualité de Vie des Habitants  
Service Loisirs  
recrute

**DES MAÎTRES NAGEURS POUR SES PISCINES (H/F)**

**Pour la saison estivale 2022**

Blois, le 16 mai 2022

**AFFECTATIONS :** *Affectations définies lors de l'entretien de recrutement, tenant compte du lieu de résidence*

Piscines du Lac de Loire à Vineuil et  
Pataugeoire du parc des Mées à La Chaussée Saint Victor,  
Piscine Tournesol à Blois, Piscine d'Herbault

**MISSIONS :** Placé(e) sous l'autorité du directeur des piscines communautaires, vos missions sont les suivantes :

- ☞ Responsabilité de la surveillance des lieux de baignade,
- ☞ Accueillir, encadrer et surveiller le public,
- ☞ Assurer l'application du POSS, du règlement intérieur, des consignes sanitaires
- ☞ Participer au maintien de l'hygiène des plages, des bassins et des locaux réservés au personnel
- ☞ Assurer le contrôle journalier des analyses de l'eau des bassins,
- ☞ Porter assistance aux baigneurs en difficulté et assurer les premiers secours le cas échéant.

**PROFIL :**

- ☞ 18 ans minimum,
- ☞ De préférence être titulaire du BEESAN ou du BPJEPS Activités Aquatiques de la Natation ou du BNSSA **à jour** des révisions obligatoires,
- ☞ Carte professionnelle et attestation PSE1, DSA,
- ☞ Permis VL (ou moyen de locomotion indispensable)
- ☞ Être disponible toute la période.

**CONDITIONS DE TRAVAIL :**

**Au mois de Juin 2022 : Contrat de vacation**

- ☞ Ouverture principalement les week-ends et mercredis
- ☞ Possibilité d'élargir les jours d'ouverture en fonction des conditions climatiques
- ☞ Polyvalence au sein des piscines en fonction des besoins du service et du lieu de résidence
- ☞ Disponibilité en fonction des besoins de service

**En juillet et août 2022 : Contrat saisonnier**

- ☞ Contrat 151 heures par mois avec au minimum 1 jour de repos hebdomadaire
- ☞ Travail le week-end et les jours fériés par roulement
- ☞ Polyvalence au sein des piscines en fonction des besoins du service et du lieu de résidence
- ☞ Disponibilité en fonction des besoins de service

- ☞ Rémunérations BNSSA = 1528,69€ nets+ indemnités horaires dimanches et fériés  
BEESAN/BPJEPSAAN = 1719,24€ nets + indemnités horaires dimanches et fériés  
Possibilité de cours privés suivant convention

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV) par mail :

[marc.glaudel@agglopolys.fr](mailto:marc.glaudel@agglopolys.fr)

À M. GLAUDEL  
Direction des Piscines Agglopolys